Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 056-215602483-20260407-DCM2026_029-DE

SURZUR
ENTRE TERRE & MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2026-029 - ÉLUS – Désignation des délégués au Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan (S.M.A.G.P.N.R.G.M)

En Exercice	Présents	Quorum	Nombre de suffrages exprimés		Nombre de suffrages non exprimés	
29	25	15	pour : contre :	23 6	Abstentions :	0

Date de la convocation : Mercredi 01 avril 2026
L'an deux mille vingt-six, le sept avril, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie.

Présents : Noëlle CHENOT, Patrick CAILLEAU, Carole RAMAUX, Jean-Paul LE BIHAN, Catherine PAILLERON-JOANNIC, Gaspard GUCCIARDI, Jocelyne DARDEVET, Didier RETAILLEAU, Danièle MAUROUZEL, Eric MAUROUZEL, Luc JEROME, Stéphane KEROUAULT, Gaël LACROIX, Mélody LAY, Virginie TOUZARD, Justine WINCKLER DRUMARE, Simon MARTIN, Vincent GUYOT, Camille LAMOUR, Loeiza LE GAL, Chantal CHARRERON, Eric MAHE, Cécilia VENET-LASNIER, Vincent TANGUY, Kahina SAADI

Pouvoirs : Patricia BUSNEL a donné pouvoir à Jocelyne DARDEVET, Paulette LAMBERT a donné pouvoir à Gaspard GUCCIARDI, Yvan LE NEVE a donné pouvoir à Stéphane KEROUAULT, Gérard LELOUP a donné pouvoir à Eric MAHE

Absence : Patricia BUSNEL, Paulette LAMBERT, Yvan LE NEVE, Gérard LELOUP

Secrétaire de séance : Vincent TANGUY

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU les statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan (S.M.A.G.P.N.R.G.M) ;

CONSIDÉRANT que la commune de Surzur est membre du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan ;

CONSIDÉRANT que les statuts prévoient que le syndicat est administré par un Comité Syndical composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes membres, à raison de deux délégués par commune : un titulaire et un suppléant, chacun disposant d'une voix délibérative par commune ;

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 056-215602483-20260407-DCM2026_029-DE

SURZUR
ENTRE TERRE & MER

CONSIDÉRANT que le Syndicat a pour missions notamment ;

- de conseiller les collectivités membres pour la mise en œuvre de la Charte du Parc Naturel Régional dans l'exercice de leurs compétences ;
- de conclure toute convention utile à la réalisation de cet objet ;
- de rechercher une coopération renforcée avec les EPCI pour assurer la cohérence et la synergie des actions menées ;

CONSIDÉRANT la procédure de renouvellement de classement du PNR pour la période 2025-2044, ayant reçu un avis favorable en séance du 08 octobre 2024

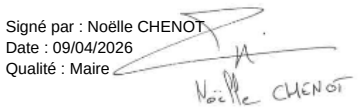
Après délibération et un vote à main levée, le Conseil Municipal à par 23 votes pour et 6 votes contre *(Chantal CHARRERON, Cécilia VENET-LASNIER, Vincent TANGUY, Kahina SAADI et Eric MAHE avec pouvoir)*

DÉSIGNE, comme délégués de la commune de Surzur au Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan:

- Monsieur Vincent GUYOT, délégué titulaire ;
- Monsieur Simon MARTIN, délégué suppléant ;

CHARGE Madame le Maire de transmettre la présente délibération au Président du PNR.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à SURZUR, le 08 avril 2026

Le Maire,	Le secrétaire de séance,
Signé par : Noëlle CHENOT Date : 09/04/2026 Qualité : Maire  Noëlle CHENOT	Vincent TANGUY